

NOTES

SUR LE

SEMINAIRE DE QUEBEC.



ORGANISATION DU SEMINAIRE.

Le Séminaire de Québec fut fondé en 1663, par Monseigneur François de Laval de Montmorency, premier évêque de Québec. Les membres de ce Séminaire forment une corporation sans aucun rapport de filiation ou de dépendance à l'égard de quelque établissement que ce soit. L'œuvre à laquelle ils s'emploient spécialement est l'éducation de la jeunesse. Ils y travaillent sans autre rémunération que la nourriture et le vêtement, en santé comme en maladie.

L'autorité du Séminaire réside dans le bureau des directeurs dont un est le supérieur, élu pour trois ans et ne pouvant être continué